Monter la garde un jour et une nuit est meilleur que de jeûner un mois tout en veillant sa nuit en prière. Et s’il meurt, les œuvres qu’il accomplissait continueront de lui être comptabilisées, sa subsistance lui sera attribuée et il sera préservé du grand questionneur [c’est-à-dire : l’Ange qui le questionnera dans la tombe].

Salmân Al-Fârisî (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Monter la garde un jour et une nuit est meilleur que de jeûner un mois tout en veillant sa nuit en prière. Et s'il [celui qui monte la garde] meurt, les œuvres qu’il accomplissait continueront de lui être comptabilisées, sa subsistance lui sera attribuée et il sera préservé du grand questionneur [c’est-à-dire : l’Ange qui le questionnera dans la tombe]. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Monter la garde un jour et une nuit dans la voie d’Allah, afin de protéger les musulmans, est meilleur que de jeûner un mois tout en veillant sa nuit en prière. Si le combattant meurt, la récompense de ses œuvres ne sera aucunement interrompue : elle continuera à lui être comptabilisée et sa subsistance lui proviendra du Paradis ; car il y est vivant, auprès de son Seigneur. En outre, un autre bienfait lui sera accordé : il sera préservé de l’épreuve des deux Anges qui doivent le questionner dans sa tombe. Ceci, car il est mort en montant la garde à un poste frontière dans la voie d’Allah, que garder les frontières fait partie du djihad et que cela permet de protéger les musulmans des mécréants.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2752